

# dazide ENHANCE<sup>®</sup>

RÉSERVÉ À UN USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL

## RÉGULATEUR DE CROISSANCE

LIMITATION DE LA CROISSANCE DES ORGANES  
AÉRIENS EN CULTURES FLORALES ET PLANTES  
VERTES : CHRYSANTHÈMES - HORTENSIAS -  
CULTURES FLORALES DIVERSES SOUS SERRE

GRANULÉS SOLUBLES DANS L'EAU (SG) POUR PULVÉRISATION

850 G/KG (85 % P/P) DE DAMINOZIDE

HOMOLOGATION N° 2100067

**EN CAS D'URGENCE COMPOSER LE 15 OU LE 112  
OU CONTACTER LE CENTRE ANTI POISON LE PLUS PROCHE**

**fine**

DÉTENTEUR DE L'AMM:  
FINE AGROCHEMICALS LIMITED  
HILL END HOUSE WHITTINGTON  
WORCESTER WR5 2RQ, ROYAUME-UNI  
E ENQUIRE@FINE.EU  
WWW.FINE.EU  
TEL: +44 (0)1905 361800  
FAX: +44 (0)1905 361810

© MARQUE DÉPOSÉE FINE HOLDINGS LIMITED

**PHYTEUROP**  
un éclairage différent

DISTRIBUÉ PAR:  
PHYTEUROP  
55 RUE RASPAIL  
CS 70104  
92594 LEVALLOIS-PERRET CEDEX  
FRANCE  
TEL: 01.41.06.90.00  
FAX: 01.41.06.90.01

FABRIQUÉ EN EUROPE

DAE/FR/500/19

### DAZIDE ENHANCE - AMM N° 2100067

Contient : 850 g/kg (85% P/P) daminozide SG

**P102** : Conserver hors de la portée des enfants **P280** : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés **P301+P310** : En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette

**EUH 401** : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

**SP1** : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

Délai de rentrée des travailleurs : **8 heures après traitement**

La fiche de données de sécurité peut être obtenue sur Internet à l'adresse [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com).

Signaler vos symptômes au réseau Phyt'Attitude, N° Vert : 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe)


Lire les instructions ci-jointes avant l'emploi

N° de lot et date de fabrication: voir sur l'emballage



**POIDS NET: 500 G**



Productname	Dazide Enhance	 de kostendrukkers	
Country	France		
Package size	500 gr.		
Label code	DAE/FR/500/19 - booklet	Name	Marco Pelkman
Label dimensions	100x180 (hwx)	Draft	Version 5
Label date	June 2019		

## PREMIER SOINS

S'éloigner de la zone dangereuse

En cas de contact cutané : enlever tout vêtement souillé, rincer immédiatement et abondamment la peau sous l'eau du robinet. En cas d'irritation ou éruption cutanée, consulter un spécialiste

En cas de projection dans les yeux : rincer immédiatement pendant 15 à 20 minutes sous un filet d'eau paupières ouvertes. Consulter un spécialiste.

En cas d'inhalation : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de trouble respiratoire, contacter sans délai les secours ; le 15, le 112 ou un centre anti-poison.

En cas d'ingestion : rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre anti-poison.

Dans tous les cas, si les symptômes persistent ou en cas de malaise, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et/ou la Fiche de Données de Sécurité.

En cas d'intoxication animale : contacter votre vétérinaire.

## DESCRIPTIF DU PRODUIT ET MODE D'ACTION

Réservé à un usage professionnel.

### Mode d'action

Le daminozide est un régulateur de croissance de la famille des hydrazides, absorbé par les feuilles et transporté au travers de la plante. Il réduit la longueur des entrenœuds par inhibition de la synthèse des gibbérellines.

### RESTRICTIONS D'UTILISATION

Les plantes traitées peuvent répondre différemment à DAZIDE ENHANCE selon la variété, le stade de développement ou les conditions physiologiques. La floraison peut être retardée.

- Ne pas arroser les plantes pendant 24 heures suivant l'application.
- Ne pas traiter les chrysanthèmes de la variété Fandango.
- Ne pas utiliser DAZIDE ENHANCE en mélange avec d'autres produits phytopharmaceutiques.
- Ne pas utiliser dans des conditions dans lesquelles il existe un risque de dérive car celle-ci pourrait engendrer un surdosage.
- Ne pas stocker dans des récipients métalliques.

L'utilisation de ce produit pour les usages autorisés n'est recommandée que sur les cultures indiquées ci-dessous sur l'étiquette. Phyteurop/Fine décline en conséquence toute responsabilité en cas d'utilisation du produit sur des cultures ou pour des cibles non recommandées.

## UTILISATION DU PRODUIT

DAZIDE ENHANCE est utilisé pour produire des plantes compactes et robustes avec des tiges plus fortes et des feuilles plus foncées.

Les meilleurs résultats sont obtenus en mouillant complètement les parties visées de la plante (jusqu'au point de ruissellement) avec un brouillard de pulvérisation fin.

**Tableau des usages autorisés**

Culture	Concentration maximale d'emploi	Nombre maximal de traitements par culture	Intervalle entre traitements (jours)	Volume maximal de bouillie (L/ha)
Chrysanthème en pot	5.0 g/L	2	10	1000
Chrysanthème unifleur pour fleur coupée	5.0 g/L	3	7	1000
Chrysanthème multifleur pour fleur coupée	1.25 g/L	2	21	1000
Tournesol	4.0 g/L	3	14	1000
Plantes ornementales en pot et à repiquer	5.0 g/L	3	7	1000
Kalanchoé	3.0 g/L	3	7	1000
Hortensia	4.0 g/L	3	7	1000
Pétunia et Calibrachoa	5.0 g/L	3	7	1000

Limites maximales de résidus : se reporter aux LMR définies au niveau d l'Union Européenne, consultable à l'adresse : <http://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database>.

**RECOMMANDATIONS D'EMPLOI**

La réponse des plantes à DAZIDE ENHANCE peut varier considérablement en fonction des espèces, des variétés, du stade de développement et des conditions environnementales (température, intensité lumineuse, etc.). Il est conseillé aux producteurs de tester DAZIDE ENHANCE en conditions locales et sur les variétés utilisées en mettant en place un petit essai pilote avant de réaliser des traitements à grande échelle.

Des informations plus détaillées peuvent être consultées sur le site internet de Fine Agrochemicals ([www.fine.eu](http://www.fine.eu)).

**Chrysanthème en pot :**

2.0 g à 5.0 g de DAZIDE ENHANCE par litre d'eau lorsque les nouvelles pousses mesurent 2 cm de long. La concentration à appliquer dépend de la variété cultivée. L'application peut être répétée 7 à 10 jours plus tard.

**Chrysanthème unifleur pour fleur coupée :**

2.0 g à 4.0 g de DAZIDE ENHANCE par litre d'eau sur la plupart des variétés. Appliquer le produit en programme de 1 à 3 traitements par culture à 7-10 jours d'intervalle, selon la vitesse de croissance de la culture et la vigueur de la variété.

Pour les variétés à croissance rapide telle que Euro, une méthode alternative consiste à réaliser un premier traitement avec 5.0 g de DAZIDE ENHANCE par litre d'eau suivi 7 à 10 jours plus tard d'un second traitement à la même dose (5.0 g par litre d'eau). Pour les variétés Shoemith et Rivalry, utiliser 0.6 g de DAZIDE ENHANCE par litre d'eau 7 jours après l'induction florale par raccourcissement des jours, puis 1.0 g par litre d'eau 14 jours après celle-ci. Lorsque les boutons floraux sont visibles, appliquer 2.0 g de DAZIDE ENHANCE par litre d'eau.

**Chrysanthème multi-fleurs pour fleurs coupées**

1.0 g à 1.25 g de DAZIDE ENHANCE par litre d'eau 7 jours avant et 14 jours après l'induction florale par raccourcissement des jours.

**Tournesol**

Pour les tournesols cultivés en pot ou sous serre, appliquer 4.0 g de DAZIDE ENHANCE par litre d'eau avec au maximum 3 traitements par culture. La période et le nombre de traitements nécessaires pour réguler la croissance de manière efficace dépendent de la variété cultivée ainsi que de la vitesse de croissance et du stade de développement de la plante.

**Plantes ornementales en pot et à repiquer**

Notamment : Aster, Azalea, Brassica, Cosmos, Dicentra, Lobelia, Nemesia, Phlox, Salvia, Tagetes, Viola et Zinnia.

1.0 g à 5.0 g de DAZIDE ENHANCE par litre d'eau - 1 à 3 traitements par culture.

La concentration d'emploi, la période et le nombre d'applications nécessaires pour réguler la croissance de manière efficace dépendent de l'espèce et de la variété cultivées, de leur vitesse de

croissance et du stade de développement.

Il est conseillé aux producteurs de tester DAZIDE ENHANCE sur de petits essais pilotes afin d'observer l'efficacité et la sélectivité du produit en conditions locales et sur les variétés utilisées. DAZIDE ENHANCE peut être essayé sur une large gamme de plantes ornementales en pot et à repiquer cultivées sous serre.

#### **Kalanchoé**

1.0 g à 3.0 g de DAZIDE ENHANCE par litre d'eau lorsque la plante pousse activement. Le premier traitement intervient lorsque les nouvelles pousses mesurent 2 cm de long ; le nombre maximal de traitements est de 3 par culture. Tous les traitements doivent être réalisés avant que les premiers bourgeons deviennent visibles. Les traitements peuvent conduire à un retard de floraison. En conditions de faible éclairage et/ou de basses températures, il est recommandé de traiter avec précaution à cause de légers risques de phytotoxicité sur feuilles chez les variétés sensibles.

#### **Hortensia (*Hydrangea macrophylla*)**

4.0 g de DAZIDE ENHANCE par litre d'eau avec un maximum de 3 traitements par culture. Commencer les traitements lorsque la plante pousse activement et que les nouvelles pousses mesurent 1 à 2 cm de long. Le traitement ne doit pas commencer plus de 4 semaines après le début du forçage.

#### **Pétunia et Calibrachoa**

4.0 g à 5.0 g de DAZIDE ENHANCE par litre d'eau - 1 à 3 traitements par culture. La concentration d'emploi, la période et le nombre de traitements nécessaires pour réguler la croissance de manière efficace dépendent de l'espèce et de la variété cultivées ainsi que de la vitesse de croissance et du stade de développement. Il est conseillé aux producteurs de tester DAZIDE ENHANCE sur de petits essais pilotes afin d'observer l'efficacité et la sélectivité du produit en conditions locales et sur les variétés utilisées. DAZIDE ENHANCE peut être essayé sur une large gamme de plantes à repiquer.

### **PRÉCAUTIONS D'EMPLOI**

Pour toute culture nouvelle, faire un essai préalable de sensibilité variétale. Ne pas traiter le Chrysanthème variété Fandango. Surface maximale traitée : 0.1 ha pendant 1 heure maximum avec un pulvérisateur à dos ou une lance. Pour les traitements avec un automate, il n'y a pas de restriction de surface ou de temps. Pour le travailleur, porter un vêtement de protection approprié. Temps de travail maximal sous serre sur les surfaces traitées : 3 heures par jour tant que la culture est en place.

### **PRÉPARATION DE LA BOUILLIE ET TRAITEMENT**

Remplir la cuve du pulvérisateur avec la moitié du volume d'eau. Ajouter la quantité requise de DAZIDE ENHANCE et mélanger jusqu'à dissolution complète. Compléter l'eau jusqu'au volume requis. Utiliser immédiatement la bouillie ainsi obtenue. Appliquer à l'aide d'un pulvérisateur à air comprimé ou motorisé, soigneusement nettoyé avant et après utilisation. Traiter pendant une période fraîche de la journée sur plantes bien arrosées mais dont la surface du feuillage est sèche.

### **MÉLANGES EXTEMPORANÉS**

Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur.

#### **STOCKAGE DU PRODUIT**

Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver hors de la portée des enfants et des personnes non autorisées.






#### **PROTECTION DE L'OPÉRATEUR ET DU TRAVAILLEUR**

Se laver les mains après toute manipulation/utilisation/intervention dans une parcelle préalablement traitée. Ne pas manger, boire, téléphoner ou fumer lors de l'utilisation du produit.

Le temps de travail maximal sous serre sur les surfaces traitées est 3 heures par jour tant que la culture est en place.

Surface maximale traitée 0,1 ha pendant 1 heure maximum avec un pulvérisateur à dos ou une lance. Pour les traitements avec un automate, il n'y a pas de restriction de surface ou du temps.

## PROTECTION DE L'OPÉRATEUR ET DU TRAVAILLEUR

Caractéristiques des EPI		PROTECTION DE L'UTILISATEUR PENDANT LES PHASES DE :								
		APPLICATION AVEC :							NETTOYAGE	PROTECTION DU TRAVAILLEUR
		MÉLANGE / CHARGEMENT	LANCE/CULTURES BASSES (<50cm)		LANCE/CULTURES HAUTES (>50cm)		PULVÉRISATEUR À DOS			
	SANS CONTACT AVEC LA VÉGÉTATION	CONTACT INTENSE AVEC LA VÉGÉTATION	SANS CONTACT AVEC LA VÉGÉTATION	CONTACT INTENSE AVEC LA VÉGÉTATION	SANS CONTACT AVEC LA VÉGÉTATION	CONTACT INTENSE AVEC LA VÉGÉTATION				
GANTS EN NITRILE réutilisables (certifiés EN 374-3) ou à usage unique (certifiés EN 374-2)		Reutilisables	Reutilisables	Reutilisables	Reutilisables	Reutilisables	Reutilisables	Reutilisables	Reutilisables	
EPI vestimentaire conforme à la norme NF EN ISO 27065		EPI vestimentaire ET EPI partiel							EPI vestimentaire ET EPI partiel	
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB3 certifié EN14605+A1		OU							OU	
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 3 ou 4 certifiée EN 14605+A1:2009		Type 3 ou 4 avec capuche	Type 3 avec capuche	Type 4 avec capuche	Type 3 avec capuche	Type 4 avec capuche	Type 3 avec capuche	Type 3 avec capuche	Type 3 ou 4	
BOTTES certifiées EN 13 832-3:2006										

\* Les gants ne doivent être portés qu'à l'intérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine

Rapporter les équipements de protection individuelle (EPI) usagés dans un sac translucide à votre distributeur partenaire ECO EPI, ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination de produits dangereux.

### NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR ET GESTION DES FONDS DE CUVE

À la fin de la période d'application du produit, l'intégralité de l'appareil (cuve, rampe, circuit, buses...) doit être rincée à l'eau claire. Le rinçage du pulvérisateur, l'épandage ou la vidange du fond de cuve et l'élimination des effluents doivent être réalisés conformément à la réglementation en vigueur.

### ÉLIMINATION DU PRODUIT, DE L'EMBALLAGE

Réemploi de l'emballage interdit.

Lors de l'utilisation du produit, bien vider et rincer le bidon à l'eau claire (rinçage manuel à 3 reprises en agitant le bidon rempli au 1/3 ou rinçage mécanique d'une durée minimale de 30 secondes) en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Apporter les emballages ouverts, rincés et égouttés à votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou à un autre service de collecte spécifique.

Pour l'élimination des produits non utilisables, conserver le produit dans son emballage d'origine. Interroger votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou faites appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux.

## EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Se protéger (EPI) et sécuriser la zone.

Prévenir les pompiers (18 ou 112) en cas de danger immédiat pour l'environnement que vous ne pouvez gérer avec vos propres moyens.

Collecter tout ce qui a pu être en contact avec le produit, terre souillée incluse.

Nettoyer le site et le matériel utilisé, en prenant soin de confiner les effluents générés par l'opération de nettoyage. Les éliminer selon la réglementation en vigueur.

## BONNES PRATIQUES

### LES BONS GESTES POUR TRAITER EN TOUTE SÉCURITÉ

-  N'utilisez les produits phytopharmaceutiques que si nécessaire.
-  Protégez votre santé et celle de votre entourage.
-  Surveillez les conditions météorologiques.
-  Protégez les points d'eau.
-  Protégez les pollinisateurs.
-  Préservez la faune sauvage.



 D'INFOS SUR [WWW.MON-PHYTO-PRATIQUE.FR](http://WWW.MON-PHYTO-PRATIQUE.FR) : FLASHEZ-MOI 

## AVERTISSEMENT

Toute reproduction totale ou partielle de cette étiquette est interdite.

Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage. Ils ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduire sur ces bases, la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous la responsabilité de l'utilisateur, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces...

Le fabricant garantit la qualité du produit vendu dans son emballage d'origine et stocké selon les conditions préconisées, ainsi que sa conformité à l'Autorisation de Mise sur le Marché délivrée par les Autorités Compétentes françaises. Pour les denrées issues de cultures protégées avec cette spécialité et destinées à l'exportation, il est de la responsabilité de l'exportateur de s'assurer de la conformité avec la réglementation en vigueur dans le pays importateur.

## CONDITIONS DE GARANTIE DES PRODUITS ET LIMITES DE RESPONSABILITÉ

Fine Agrochemicals Limited (« FINE ») garantit que le produit dans son emballage d'origine est conforme aux spécifications stipulées sur cette étiquette. FINE rejette toute autre garantie, aussi bien explicite qu'implicite, y compris, mais sans s'y limiter, toutes les garanties de qualité marchande et d'adaptabilité à un usage spécifique.

Il est impossible d'éliminer tous les risques inhérents au produit. Les dommages à la culture, les mauvaises performances ou toutes autres conséquences indésirables peuvent résulter de facteurs tels que la présence d'autres substances ou des méthodes d'application ou d'utilisation du produit qui seraient différentes de celles strictement préconisées sur cette étiquette, ou de toute autre facteur indépendant de la volonté de FINE ou du vendeur. De tels risques seront à la charge de l'acheteur, dans la mesure prévue par le droit en vigueur.

Conformément à cette étiquette, la responsabilité de FINE sera limitée au montant du prix d'achat ou, au choix de FINE, pourra consister en un remplacement gratuit du produit. FINE rejette toute responsabilité quelle qu'elle soit pour tout dommage spécial, accessoire ou consécutif résultant de la manipulation ou de l'utilisation du produit. L'acheteur doit informer Fine/Phyteurop sans délai, de tout manquement à la Garantie, et lui fournir une description détaillée du défaut constaté.